

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire de ce diplôme peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.

En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse.

Formation dispensée avec du personnel compétent et des locaux adaptés au métier (ateliers, salles de cours connectées..)

PRÉREQUIS

- Jeune ayant suivi le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3ème et avoir 15 ans avant le 31/12/2025)
- Obtenir l'accord d'une entreprise pour un contrat d'apprentissage
- Titulaire d'un C.A.P tous métiers ou tout autre diplôme, accessibilité aux personnes en reconversion.
- Début du contrat d'apprentissage maximum dans les 3 mois après le début de formation

MODALITÉS

Admission suite à un **entretien individuel** avant l'entrée en formation. Validation de l'inscription 15 jours après l'entretien. Modulation de parcours pour les titulaires d'un C.A.P en fonction du métier.

ACCÈS À LA FORMATION

Formation accessible :

- aux jeunes ayant 15 ans d'ici le 31/12/2025 et jusqu'à l'année des 30 ans (avec possibilité de dérogation).

Aménagement possible pour les apprentis en situation de handicap (2 personnes référencées H+ au sein de la MFR).

- début Septembre 2025



DURÉE

- **910 heures** suivant les années de formation au CFA pour les 2 années d'apprentissage (en présentiel).
- Modularisation du parcours en fonction du profil de l'apprenti

Le reste du temps, le jeune sera en formation en entreprise.



OBJECTIFS

Pendant les enseignements professionnels l'apprenti va acquérir les savoirs pour :

- Identifier et décoder des documents techniques
- Interpréter une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de travail
- Installer et régler les outils, les accessoires, les pièces
- Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage
- Gérer l'environnement du poste de travail

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Total en heures

Cours théoriques, interventions, visites techniques...

Français - Histoire - Géographie - Éducation civique	128
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	110
Langue vivante	44
Arts Appliqués	43
E.P.S	69
Prévention Santé Environnement	48
SOUS TOTAL	442

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

Cours pratiques

Gestion de l'alternance et accompagnement individualisé	101
Technologie professionnelle - Travaux pratiques - Atelier	325
Réalisation d'un chef d'œuvre	42
SOUS TOTAL	468

TOTAL GÉNÉRAL : 910 heures

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Au terme des deux années de formation, le jeune obtiendra le CAP Menuisier fabricant en CCF et EPT.

Le CAP peut déboucher sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études au sein de la MFR sur un CAP Installateur en 1 an mais aussi sur un Brevet Professionnel Menuisier.

INDICATEURS

- **95% de réussite à l'examen (session 2024).**
- **77%** des jeunes issus de la menuiserie à fin juin 2023 restent dans la branche professionnelle.
- Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO (pour les menuisiers les OPCO - Opérateur de Compétences sont Constructys et OPCO 2i).
- Possibilité d'internat ou de demi-pension (voir tarifs auprès du CFA).
- Frais d'adhésion à l'association : 100€/an.

TARIFS

EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

L'apprenti sera évalué par le biais de **CCF** (Contrôles en Cours de Formation) et en Contrôles Formatifs.

Bulletins de notes semestriels pour l'apprenti, la famille et l'entreprise.

Si besoins des bilans intermédiaires sont faits avec les moniteurs.

Le CFA demandera au jeune de compléter le carnet d'activités afin de s'assurer que les travaux effectués en entreprise correspondent à la formation.

Le responsable de classe se rendra en entreprise **2 à 3 fois sur le cycle** de formation afin de s'assurer de l'évolution de l'apprenti.